



**ARDENNE**  
METROPOLE

**LE MAG**



Retransmission de la finale de la Coupe de France de basket féminin Flammes vs Bourges à la Caisse d'Épargne Arena le 22 avril

## ÉDITO

### Nos efforts vont payer

Début avril, les élus d'Ardenne Métropole ont validé le budget 2017 de notre communauté d'agglomération. Vous trouverez dans les pages suivantes les chiffres clés qui vous permettront de vous faire une idée précise des principaux équilibres financiers de notre collectivité. Mais au-delà de ces données de base, j'aimerais vous faire part de quelques réflexions ou constatations.

La première, c'est le formidable travail que représente, chaque année, l'établissement de notre budget annuel. Pour des raisons sur lesquelles je vais revenir, le simple fait de parvenir à respecter l'équilibre entre nos dépenses et nos recettes nécessite des centaines d'heures de labeur patient et opiniâtre de la part des fonctionnaires et des élus d'Ardenne Métropole. Permettez-moi de les en remercier tout particulièrement.

La raison d'une telle mobilisation est simple : Ardenne Métropole souffre financièrement. La diminution sans précédent des aides accordées par l'Etat aux collectivités locales nous place dans une situation très difficilement tolérable. Un seul chiffre : depuis sa création en janvier 2014, notre communauté d'agglomération a vu ainsi le niveau de ses dotations annuelles baisser de 2,8 millions d'euros. C'est une perte de ressources considérable.

Le plus facile aurait été d'augmenter la fiscalité des ménages pour récupérer dans vos poches les sommes dont l'Etat nous prive. Une autre possibilité eut été de remiser nos projets porteurs, comme le futur campus universitaire ou la fibre optique, et vivoter en espérant d'hypothétiques jours meilleurs. Nous avons préféré faire la chasse à toutes les dépenses non indispensables, travailler à l'équilibre de chaque budget, et demander, lorsqu'il n'y avait pas d'autre choix, des contributions plus élevées à certains usagers comme nous l'avons fait pour les transports avec les entreprises du territoire.

Car notre objectif demeure à la fois de garantir la stabilité de vos impôts locaux et de maintenir nos ambitions intactes. Ces choix nous imposent une rigueur de tous les instants, mais ces efforts constituent un investissement crucial pour l'avenir de notre territoire et de ses habitants. Et bonne nouvelle, ils sont sur le point de produire leurs résultats.

Boris Ravignon  
Président d'Ardenne Métropole  
Maire de Charleville-Mézières

Aiglemont  
Arreux  
Les Ayvelles  
Balaives-et-Butz  
Balan  
Bazeilles  
Belval  
Boutancourt  
Chalandry-Éclair  
La Chapelle  
Charleville-Mézières  
Cheveuges  
Cliron  
Daigny  
Damouzy  
Dom-le-Mesnil  
Donchery  
Élan  
Étrépy  
Fagnon  
Fleigneux  
Flize  
Floing  
Francheval  
La Francheville  
Gernelle  
Gespunsart  
Givonne  
Glaire  
La Grandville  
Hannogne-Saint-Martin  
Haudrecy  
Houldizy  
Issancourt-et-Rumel  
Illy  
Lumes  
La Moncelle  
Montcy-Notre-Dame  
Neufmanil  
Nouvion sur Meuse  
Nouzonville  
Noyers-Pont-Maugis  
Pouru-aux-Bois  
Pouru-Saint-Rémy  
Prix-lès-Mézières  
Saint-Aignan  
Saint-Laurent  
Saint-Menges  
Sapogne-Feuchères  
Sécheval  
Sedan  
Thelonne  
Tournes  
Villers-Semeuse  
Villers-sur-Bar  
Ville-sur-Lumes  
Vivier-au-Court  
Vrigne-aux-Bois  
Vrigne-Meuse  
Wadelincourt  
Warcq

# BUDGET 2017 : DE L'AMBITION MALGRÉ LES CONTRAINTES

Faire aussi bien avec moins : c'est le défi relevé par Ardenne Métropole à l'occasion du vote de son budget 2017.

Adopté le 5 avril, le budget 2017 d'Ardenne Métropole s'élève à 136 millions d'euros. Une somme conséquente qui répond à plusieurs engagements pris devant la population :

- la stabilité des taux d'imposition ;
- le maintien d'un programme d'investissements ambitieux ;
- la recherche constante de l'amélioration de la qualité des services rendus aux usagers.

Ces objectifs sont atteints malgré une situation financière rendue extrêmement tendue par la baisse historique des aides apportées par l'Etat aux collectivités locales. Avec pour conséquence l'obligation de réaliser des économies partout où cela est possible : à titre d'exemple, 50 % des agents quittant les services communautaires pour retraite ou mutation ne sont désormais pas remplacés.

En dépit de ces difficultés, le budget 2017 d'Ardenne Métropole concrétise donc plusieurs volontés clairement affirmées :

- comme promis, les taux d'imposition demeurent stables, ce qui tranche avec certaines pratiques du passé qui consistaient à ajuster les recettes aux dépenses en augmentant la fiscalité. La seule hausse concerne une taxe réglée uniquement par les entreprises ou collectivités de plus de 11 salariés ;
- le maintien ou la création d'emplois locaux forme toujours la principale priorité de l'action communautaire, priorité matérialisée notamment par un programme de travaux de 25,8 millions d'euros pour la seule année 2017 ;
- l'engagement de mener à bien des projets porteurs pour l'ensemble du territoire communautaire et de ses habitants, qu'ils soient ruraux ou urbains.



Déchèterie du Waridon. 9 déchèteries gérées par Ardenne Métropole sont à la disposition des usagers sur le territoire.



Vote du budget lors du Conseil Communautaire du 5 avril 2017

Vous trouverez ci-dessous des exemples concrets d'actions déjà menées ou prévues dans ce cadre par Ardenne Métropole au cours de cette année.

## 136 MILLIONS POUR QUOI FAIRE ?

Grâce aux économies réalisées quotidiennement par chacun de ses services, et donc sans recourir à une hausse de la fiscalité locale, Ardenne Métropole est en mesure de mener à bien de nombreux projets, tous destinés à dynamiser notre communauté d'agglomération. Quelques exemples...

- Réalisation de travaux d'amélioration du cadre de vie de tous les habitants dans des domaines essentiels comme l'assainissement, l'eau potable, les déchets, la culture ou le sport.
- Mise en œuvre d'un programme de remise en état de nos équipements ludiques, tels que la patinoire Elena Issatchenko ou la piscine de la Ronde Couture, dont l'entretien avait été si longtemps différé que sa fréquentation aurait pu mettre en péril la sécurité des baigneurs.
- Soutien apporté aux entreprises innovantes et à fort potentiel avec l'ouverture de l'incubateur Rimbaud'Tech avant la fin du premier semestre 2017.
- Création d'une régie de territoire destinée à favoriser le retour à l'emploi pour celles et ceux qui n'ont pas choisi d'en être éloigné.
- Ouverture d'un campus universitaire à la rentrée 2019 offrant aux jeunes Ardennais la possibilité de poursuivre des études supérieures sans s'expatrier.



# VARNEROT

Atelier de marbrerie et de taille de pierre  
Pierre • Marbre • Granit

Tél. 03 29 86 33 00

8, av. Pierre-Goubet

55840 THIERVILLE

ent.varnerot@wanadoo.fr

www.varnerot-pierre-meuse.fr



L'espace numérique de la médiathèque Voyelles. 5 médiathèques sur le territoire : à Tournes, Sedan (G. Delaw) et Charleville-Mézières (Voyelles, Ronde Couture et Porte Neuve).

- Développement de l'attractivité d'Ardenne Métropole en nous donnant les moyens de lutter à armes égales dans la concurrence farouche que se livrent les territoires pour l'accueil des activités à forte valeur ajoutée.
- Reprise des réseaux ou équipements d'eau potable et d'assainissement des communes afin d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers.
- Formation d'une "centrale d'achat" permettant à Ardenne Métropole et aux communes qui le souhaitent de tirer les prix au plus bas lors de commandes groupées.

## ET DANS 10 ANS ?

Gérer au mieux en fonction des difficultés ou opportunités du moment, c'est bien. Mais rien n'interdit de bâtir des projets sur le long terme... Le projet de territoire qui dessine notre agglomération à l'horizon 2025 est déjà entré dans sa phase de mise en œuvre, avec des avancées concrètes dans de multiples domaines.

- Ouverture de l'Esnam, l'Ecole nationale supérieure des arts de la marionnette, en septembre prochain. Un projet voté par la mandature précédente mais assumé par la gouvernance actuelle, jusqu'à ses dépassements financiers en raison de choix architecturaux initiaux hasardeux...
- Démarrage des travaux du campus universitaire en fin d'année pour une ouverture en septembre 2019.
- Création d'un incubateur d'entreprises innovantes et à fort potentiel qui positionne Ardenne Métropole comme tête de pont de l'innovation pour la partie ouest de la Région Grand Est.
- Développement économique avec la création et la gestion de nouvelles zones d'activités pour l'accueil d'entreprises, 20 zones étant actuellement gérées par Ardenne Métropole.
- Mise en œuvre du projet "Territoire numérique", qui doit permettre de disposer en tous points du territoire communautaire d'un accès haut débit, favorable à la création d'activités économiques nouvelles et à la facilitation des démarches des habitants.
- Finalisation des études du programme communautaire d'amélioration du confort intérieur des logements, destiné à aider les propriétaires bailleurs et occupants à réaliser des travaux à compter de l'an prochain.
- Réhabilitation de la friche industrielle de la Macérienne, à Mézières, qui abritera à terme le siège d'Ardenne Métropole ainsi que l'une des composantes de la Smac (Scène de musiques actuelles).
- Déploiement sur l'ensemble du territoire communautaire de 149 bornes de recharge destinées aux véhicules électriques.
- Démarrage des études opérationnelles pour les travaux de réduction des inondations sur le Sédanais pour près de 25 millions d'euros.



Le futur campus universitaire dont l'ouverture est prévue en septembre 2019

(Zoom architecture mandataire : Jean-Marc Charlet et Francis Claudel architectes ; Agence Grzeczczak&Rigaud : Michel Grzeczczak, Michel Rigaud et Sandrine Douzamy, architectes)

**Leroy Merlin**  
Centre commercial La Croisette  
08000 Charleville Mézières  
Tél: 03.24.33.69.00



Ouvert du lundi au samedi de 9h à 20h (Cour des Matériaux de 8h00 à 20h)

Retrouvez toute notre actualité sur  
[www.facebook.com/leroyermerlin.charleville](http://www.facebook.com/leroyermerlin.charleville)



## TAMBOURS DE FÊTE : 10<sup>E</sup> ÉDITION

Du 15 au 20 mai, le cœur de Charleville-Mézières battra au rythme des percussions à l'occasion de ce festival désormais incontournable qui fête son dixième anniversaire. Cet événement est organisé par l'AME et soutenu par Ardenne Métropole dans le cadre de ses actions musicales actuelles.



### "Graines de Percus" du 15 au 19 mai

Toute la semaine, 276 enfants seront accueillis par la Compagnie La Baroufada. Venus de trois écoles et deux collèges de Charleville-Mézières mais aussi des écoles de Saint-Laurent, Prix-lès-Mézières et Bogny/Meuse, ils seront initiés à la percussion urbaine.

Des initiations ouvertes à tous sont également proposées chaque soir, dans les locaux de l'AME, de 18 h à 19 h 30.

Entrée 2 € - Inscriptions au 03 24 58 24 41

### Happening "Fontaine Gonzague"

mercredi 17 mai à 15 h - rue piétonne

Pour s'initier sous forme ludique à la percussion urbaine. Gratuit et ouvert à tous.

### Soirée au Forum (au. Jean Jaurès) vendredi 19 mai à 21 h

Avec Houba Rock'n Drums et The Chris Slade Time Line (batter d'AC/DC)

Ouverture des portes à 20 h - Tarifs : 15€ (sur place) 12€ (pré-vente) 10€ (-18 ans, chômeurs, adhérents AME)



### Animation en rue

samedi 20 mai dès 15 h

Pour célébrer les 20 ans de l'AME et clôturer le festival, Houba Rock'n Drums animera les rues piétonnes.

Plus d'infos : 03 24 58 24 41  
www.tamboursdefete.com

## COLLECTE DES DÉCHETS : JOURS FÉRIÉS

À l'occasion des prochains jours fériés, voici les changements de jours de collecte.

### Lundi 8 mai et lundi 5 juin

Les collectes habituellement effectuées le lundi matin auront lieu le samedi précédent, soit les samedis 6 mai et 3 juin à partir de 6 h.

Pour les secteurs de Charleville-Mézières collectés le lundi soir, la collecte sera rattrapée le lendemain, soit les mardis 9 mai et 6 juin au soir.



### Jeudi 25 mai

Les collectes habituellement effectuées le jeudi matin auront lieu samedi 27 mai à partir de 6 h.

Pour les secteurs de Charleville-Mézières collectés le jeudi soir, la collecte sera rattrapée vendredi 26 mai au soir.

MAI							JUN						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
29	30	31					26	27	28	29	30		

↻ rattrapage des collectes effectués le matin  
➤ rattrapage des collectes effectués le soir

Retrouvez le calendrier de collecte de votre commune sur [www.ardenne-metropole.fr](http://www.ardenne-metropole.fr)  
Rubrique l'Agglo Pratique  
> Cadre de vie / Déchets

## L'ACTUALITÉ DES ÉQUIPEMENTS LUDIQUES

### Centre Aquatique Bernard Albin - Charleville-Mézières

Prochains jours fériés :

- ♦ Lundi 1<sup>er</sup> mai : fermé
- ♦ Lundi 8 mai : ouvert de 9 h 30 à 13 h
- ♦ Pont de l'ascension : ouvert
  - Jeu. 25 mai : 9 h 30 > 13 h
  - Ven. 26 mai : 7 h 30 > 8 h 45 / 9 h 30 > 13 h / 15 h > 21 h
  - Sam. 27 mai : 9 h 30 > 13 h / 15 h > 19 h 30
  - Dim. 28 mai : 9 h 30 > 13 h / 14 h > 18 h
- ♦ Dimanche 4 et lundi 5 juin : ouvert de 9 h 30 à 13 h  
*Lundi 5 juin : Le grand bassin sera fermé (pour compétition). Tous les autres bassins\* seront ouverts.*

Samedi 20 mai, le grand bassin sera fermé de 11 h à 19 h 30 (pour compétition). Tous les autres bassins\* seront ouverts.

\* apprentissage, trèfle, pataugeoire et toboggans

### Centre Aquatique de Sedan

Prochains jours fériés :

- ♦ Lundi 1<sup>er</sup> mai : fermé
- ♦ Lundi 8 mai / jeudi 25 mai / lundi 5 juin : ouvert de 9 h à 12 h 30

Fermeture pour vidange semestrielle du 26 juin au 7 juillet inclus. Réouverture le samedi 8 juillet.

### Piscine de la Ronde Couture Charleville-Mézières

Fermée les jours fériés.

### Patinoire Elena Issatchenko Charleville-Mézières

Fermeture estivale du 1<sup>er</sup> mai au 8 septembre. Réouverture prévue samedi 9 septembre 2017.

Retrouvez les horaires, les tarifs et l'actualité des équipements ludiques sur [www.ardenne-metropole.fr](http://www.ardenne-metropole.fr)